

---

LE  
RÈGNE ANIMAL,  
DISTRIBUÉ  
D'APRÈS SON ORGANISATION.

---

TROISIÈME CLASSE DES ANIMAUX VERTÉBRÉS.

LES REPTILES.

LES reptiles ont le cœur disposé de manière, qu'à chaque contraction, il n'envoie dans le poumon, qu'une portion du sang qu'il a reçu des diverses parties du corps, et que le reste de ce fluide retourne aux parties sans avoir passé par le poumon, et sans avoir respiré.

Il résulte de là que l'action de l'oxigène sur le sang, est moindre que dans les mammifères, et que, si la quantité de respiration de ceux-ci, où tout le sang est obligé de passer par le poumon avant de retourner aux parties, s'exprime par l'unité, la quantité de respiration des reptiles devra s'exprimer par une fraction d'unité, d'autant plus petite que la portion de sang qui se rend au pou-

mon , à chaque contraction du cœur , sera moindre.

Comme c'est la respiration qui donne au sang sa chaleur, et à la fibre la susceptibilité pour l'irritation nerveuse , les reptiles ont le sang froid , et les forces musculaires moindres en totalité que les quadrupèdes, et à plus forte raison que les oiseaux ; aussi n'exercent-ils guère que les mouvemens du ramper et du nager : et quoique plusieurs sautent et courent fort vite en certains momens, leurs habitudes sont généralement paresseuses; leur digestion excessivement lente; leurs sensations obtuses; et dans les pays froids ou tempérés, ils passent presque tous l'hiver en léthargie. Leur cerveau proportionnellement très-petit n'est pas aussi nécessaire que dans les deux premières classes à l'exercice de leurs facultés animales et vitales; leurs sensations semblent moins se rapporter à un centre commun; ils continuent de vivre et de montrer des mouvemens volontaires, un temps très-considérable après avoir perdu le cerveau, et même quand on leur a coupé la tête. La connexion avec le système nerveux est aussi beaucoup moins nécessaire à la contraction de leurs fibres, et leur chair conserve

## EN GÉNÉRAL.

3

son irritabilité bien plus long-temps après avoir été séparé du reste du corps que dans les classes précédentes ; leur cœur bat plusieurs heures après qu'on l'a arraché, et sa perte n'empêche pas le corps de se mouvoir encore long-temps.

La petitesse des vaisseaux pulmonaires permet aux reptiles de suspendre leur respiration sans arrêter le cours du sang ; aussi plongent-ils plus aisément et plus long-temps que les mammifères et les oiseaux. Les cellules de leur poumon étant moins nombreuses, parce qu'elles ont moins de vaisseaux à loger sur leurs parois, sont beaucoup plus larges, et ces organes ont quelquefois la forme de simples sacs à peine cellulieux.

Du reste les reptiles sont pourvus de trachée artère et de larynx, quoiqu'ils n'aient pas tous la faculté de faire entendre une voix.

N'ayant point le sang chaud, ils n'avaient pas besoin de tégumens capables de retenir la chaleur, et ils sont couverts d'écailles ou simplement d'une peau nue.

Les femelles ont un double ovaire et deux oviductus ; les mâles de plusieurs genres ont une verge fourchue ou double ; dans le dernier ordre ils n'ont pas de verge du tout.

## 4

## REPTILES

Aucun reptile ne couve ses œufs. Dans plusieurs genres du dernier ordre, les œufs ne sont fécondés qu'après avoir été pondus; aussi n'ont-ils qu'une enveloppe membraneuse. Les petits de ce dernier ordre ont, au sortir de l'œuf, la forme et les branchies des poissons, et quelques genres conservent ces organes, même après le développement de leurs poumons.

La quantité de respiration des reptiles n'est pas fixe, comme celle des mammifères et des oiseaux, mais elle varie avec la proportion du diamètre de l'artère pulmonaire comparé à celui de l'aorte. Ainsi les tortues, les lézards respirent beaucoup plus que les grenouilles, etc. De là des différences d'énergie et de sensibilité beaucoup plus grandes qu'il ne peut en exister d'un mammifère à un autre, d'un oiseau à un autre.

Aussi les reptiles présentent-ils des formes, des mouvemens et des propriétés beaucoup plus variées que les deux classes précédentes, et c'est surtout dans leur production que la nature semble s'être jouée à imaginer des formes bizarres, et à modifier dans tous les sens possibles le plan général qu'elle a suivi

## EN GÉNÉRAL.

5

pour les animaux vertébrés, et spécialement pour les classes ovipares.

La comparaison de leur quantité de respiration et de leurs organes de mouvement a donné lieu cependant à M. Brongniart de les diviser en quatre ordres (1); savoir :

**LES CHÉLONIENS (OU TORTUES)**, dont le cœur a deux oreillettes, et dont le corps, porté sur quatre pieds, est enveloppé de deux plaques ou boucliers formés par les côtes et le sternum.

**LES SAURIENS (OU LÉZARDS)**, dont le cœur a deux oreillettes, et dont le corps, porté sur quatre ou deux pieds, est revêtu d'écailles.

**LES OPHIDIENS (OU SERPENS)**, dont le cœur a deux oreillettes, et dont le corps reste toujours dépourvu de pieds.

**LES BATRACIENS**, dont le cœur n'a qu'une oreillette, dont le corps est nu, et passe, avec l'âge, de la forme d'un poisson à celle d'un quadrupède ou d'un bipède.

---

(1) Brongniart, *Essai d'une classification naturelle des reptiles*, Paris 1805, et dans les *Mém. des savans étrang.*, présentés à l'Institut; tome I, p. 587.

---

---

LE PREMIER ORDRE DES REPTILES, OU  
LES CHÉLONIENS,

Plus connus sous le nom de Tortues, ont le cœur composé de deux oreillettes, et d'un ventricule à deux chambres inégales qui communiquent ensemble. Le sang du corps entre dans l'oreillette droite; celui du poumon, dans la gauche; mais les deux sangs se mêlent plus ou moins en passant par le ventricule.

Ces animaux se distinguent au premier coup-d'œil par le double bouclier dans lequel le corps est enfermé, et qui ne laisse passer au dehors que leur tête, leur cou, leur queue et leurs quatre pieds.

Le bouclier supérieur, nommé *carapace*, est formé par leurs côtes, au nombre de huit paires, élargies et réunies ensemble et à la portion annulaire des vertèbres dorsales, par des sutures dentées, en sorte que toutes ces parties sont privées de mobilité. Le bouclier inférieur, appelé *plastron*, est formé de pièces qui représentent le sternum, et qui sont ordinairement au nombre de neuf (1).

---

(1) Voyez Geoffr. Ann. du Mus. t. XIV, p. 5.

## CHÉLONIENS.

7

Un cercle de pièces osseuses qui paraissent analogues à la partie sternale ou cartilagineuse des côtes, entoure ordinairement la carapace en ceignant et réunissant toutes les côtes qui la composent. Les vertèbres du cou et de la queue sont donc les seules mobiles.

Les deux enveloppes osseuses étant recouvertes immédiatement par la peau ou par les écailles, l'omoplate et tous les muscles du bras et du cou, au lieu d'être attachés sur les côtes et sur l'épine, comme dans les autres animaux, le sont dessous; il en est de même des os du bassin et de tous les muscles de la cuisse, ce qui fait que la tortue peut être appelée, à cet égard, un animal *retourné*.

L'extrémité vertébrale de l'omoplate s'articule avec la carapace et l'extrémité opposée de la clavicule avec le plastron, en sorte que les deux épaules forment un anneau dans lequel passent l'œsophage et la trachée.

Un troisième os, plus grand que les deux autres et dirigé en bas et en arrière, représente, comme dans les oiseaux, l'apophyse coracoïde.

Les poumons sont fort étendus et dans la même cavité que les autres viscères (1). Le

---

(1) Remarquez que dans tous les reptiles où le poumon pénètre dans

## 8

## REPTILES

thorax étant immobile dans le plus grand nombre, c'est par le jeu de la bouche que la tortue respire, en tenant les mâchoires bien fermées, et en abaissant et élevant alternativement son os hyoïde; le premier mouvement laisse entrer l'air par les narines, et la langue fermant ensuite leur ouverture intérieure, le deuxième mouvement contraint cet air à pénétrer dans le poumon.

Les tortues n'ont point de dents; leurs mâchoires sont revêtues de cornes comme celles des oiseaux, excepté dans les chélydes, où elles ne sont garnies que de peau. Leur caisse et leurs arcades palatines sont fixées au crâne et immobiles; leur langue est courte, hérissée de filets charnus; leur estomac simple et fort; leurs intestins de longueur médiocre et dépourvus de cœcum. Elles ont une fort grande vessie.

Le mâle a une verge simple et considérable, creusée seulement d'un sillon; la femelle produit des œufs revêtus d'une coque dure. On reconnaît souvent le mâle à l'extérieur, parce que son plastron est concave.

---

l'abdomen, et le crocodile est le seul où cela ne soit pas, il est enveloppé, comme les intestins, par un repli du péritoine, qui le sépare de la cavité abdominale,

## CHÉLONIENS.

9

Les tortues sont très-vivaces ; on en a vu se mouvoir sans tête pendant plusieurs semaines ; il leur faut très-peu de nourriture , et elles peuvent passer des mois entiers et même des années sans manger.

Les chéloniens tous réunis par Linnæus dans le genre des

## TORTUES ( TESTUDO. L. )

Ont été divisés en cinq sous-genres , principalement d'après les formes et les tégumens de leur carapace et de leurs pieds.

## LES TORTUES DE TERRE. ( TESTUDO. Brongn. )

Ont la carapace bombée , soutenue par une charpente osseuse toute solide , et soudée par la plus grande partie de ses bords latéraux au plastron ; les jambes comme tronquées , à doigts courts réunis de très-près jusqu'aux ongles , pouvant , ainsi que la tête , se retirer entièrement entre les boucliers ; les pieds de devant ont cinq ongles , ceux de derrière quatre , tous gros et coniques. Plusieurs espèces se nourrissent de matières végétales.

*La Tortue grecque. ( Test. græca. Lin. Schœpf. )*

pl. VIII , IX.

Est l'espèce la plus commune en Europe ; elle vit en Grèce en Italie , en Sardaigne , et à ce qu'il paraît tout autour de la Méditerranée. On la distingue à sa carapace très-bombée , à écailles relevées , tachetées de noir et de jaune par grandes marbrures ; et à son bord postérieur qui a dans son milieu une proéminence recourbée sur la queue. Elle atteint rarement un pied de long ; vit de feuilles , de fruits , d'insectes , de vers ; se creuse un trou pour y passer l'hiver ; s'accouple au printemps , et pond quatre ou cinq œufs semblables à ceux de pigeon.

*La Tortue des Indes. (Test. Indica. Vosm.)* Schœpf.  
tort. pl. xxii.

Est la plus grande espèce de ce sous-genre : sa carapace approche quelquefois de trois pieds de longueur ; elle est comprimée en avant , et le bord antérieur se relève au-dessus de la tête. Sa couleur est un brun foncé.

*La Géométrique. (Test. Geometrica L.)* Lacép. I. ix.  
Schœpf. x.

Est une petite tortue dont la carapace noire a chacune de ses écailles régulièrement ornée de lignes jaunes en rayons partant d'un disque de même couleur (1).

2°. LES TORTUES D'EAU DOUCE. (EMYS. Brongn.) (2).

N'ont d'autres caractères constans pour les distinguer des précédentes , que des doigts plus séparés , terminés par des ongles plus longs , et dont les intervalles sont occupés par des membranes , encore y a-t-il des nuances à cet égard. On leur compte de même cinq ongles devant et quatre derrière. La forme de leurs pieds leur donne des habitudes plus aquatiques. La plupart vivent d'insectes de petits poissons , etc. Leur enveloppe est assez généralement plus aplatie que celle des tortues de terre.

*La Tortue d'eau douce d'Europe. (Testudo Europæa.*  
Schn.) Schœpf. pl. I. (3).

Est l'espèce la plus répandue ; on l'observe dans tout le midi et l'orient de l'Europe jusqu'en Prusse. Sa ca-

(1) Ajoutez : *Test. marginata*, Schœpf. tortues , pl. xi. — *T. tabulata*, id. xiii. — *T. radiata*, Shaw: III, viii, ou le couï, Daud. II, xxvi. — *T. elegans*, Schœpf. xxv. — *T. rotunda*, Lacép. I, v. — *T. areolata*, Schœpf. xxiii. — *T. denticulata*, id. xxviii.

(2) *Ἐμύς* (tortue).

(3) C'est la même que la *verte et jaune*. Lacép.